



PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21·CMP11

Comment agir ?

L'ADAPTATION

Les politiques d'adaptation visent à réduire notre vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

La France s'est dotée, depuis 2011, d'un plan national d'adaptation au changement climatique. Les mesures préconisées concernent tous les secteurs d'activité autour de quatre objectifs :

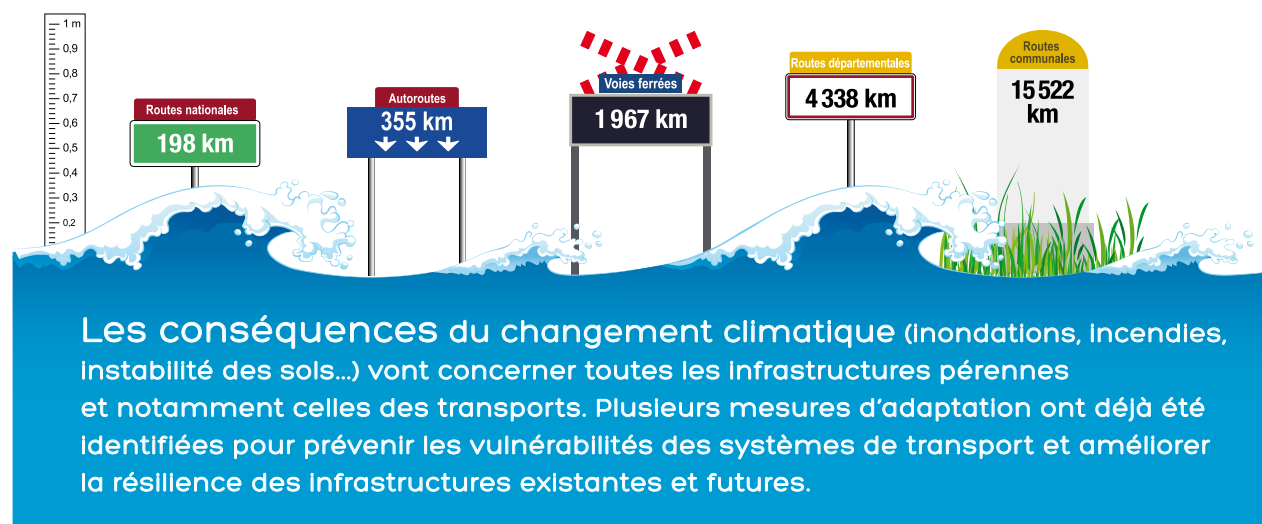
protéger les personnes et les biens

éviter les inégalités devant les risques

limiter les coûts et tirer parti des avantages

préserver le patrimoine naturel

Adapter les infrastructures



Source : Onerc

Bellegarde-sur-Valserine (Ain) profite de la première **gare bioclimatique**, naturellement ventilée été comme hiver grâce à une double coupole.

Ils ont trouvé des solutions!

Adapter la forêt

À l'augmentation de la fréquence des événements exceptionnels, s'ajoutent la progression de certaines espèces animales et des évolutions de fond (hausse des températures, baisse des précipitations...). Préparer l'avenir de la forêt, c'est donc améliorer sa résistance au changement climatique dès aujourd'hui. Cela passe notamment par l'identification de variétés d'arbres mieux adaptées, un bon état écologique des forêts et une diversité génétique aussi large que possible.

Construit à Basse-Terre, en Guadeloupe, un immeuble de 1000m² de bureaux utilise une technique de **rafraîchissement solaire**. Un système qui permet d'économiser chaque année un tiers de la consommation d'électricité nécessaire pour la climatisation.

Équipée d'une **climatisation solaire**, une cave viticole, à Banuyls-sur Mer (Pyrénées-Orientales), économise près de 40 % de sa consommation annuelle d'énergie.